



Monsieur le Directeur Académique,

Il va sans dire que la période est exceptionnelle et source d'inquiétudes. Dans cette période difficile où la priorité est d'assurer la santé de la population et de protéger toutes celles et ceux qui y contribuent, vous nous demandez de mettre en œuvre la carte scolaire. Ces convocations méritent plusieurs observations et demandes de notre part.

Sur le fond :

A la lecture des documents préparatoires du CTA, il apparaît que la carte scolaire tarnaise devrait impliquer de nombreuses fermetures. Le Président de la république a annoncé la suspension de toutes les réformes. Dans cette situation, nous vous interrogeons sur les mesures que vous entendez prendre. Se situent-elles bien dans le cadre des annonces présidentielles, c'est-à-dire dans un cadre où toutes les suppressions de postes aussi bien dans les écoles que dans les collèges sont suspendues ?

Par ailleurs, nous nous étonnons d'être destinataires d'une convocation pour un CTSD le 1^{er} avril alors que le CTA aura lieu la veille.

Sur la forme :

Monsieur le Directeur Académique, nous rappelons que les représentants des personnels ne sauraient être subsidiaires de vos décisions.

Nos organisations vous indiquent que nous sommes opposés aux dispositions que vous entendez prendre pour plusieurs raisons.

En effet comme nos concitoyens, certains des représentants des personnels sont personnes à risque, d'autres sont soumis aux contraintes imposées par le confinement, en particulier pour la garde de leurs enfants et ne pourront se libérer pour exercer leur mandat en raison du fait que leur conjoint travaille. En effet, nous rappelons que le gouvernement a décidé que le travail continue partout où le télétravail n'est pas possible et que cela concerne de très nombreux services et entreprises.

De plus, les écoles étant fermées, nos organisations syndicales n'ont aucun moyen pour organiser la défense des intérêts des personnels et des écoles. Comment travailler sereinement avec nos collègues sur la préparation de la rentrée alors qu'elles-ils sont déjà tou-te-s mobilisé-e-s entre accueil des enfants de soignant.es au péril de leur santé, gestion du confinement, vie familiale rendue difficile, maintien des liens entre famille et école et leurs inquiétudes légitimes sur le creusement des inégalités sociales qui en découle ? Ce n'est pas le moment de surcharger les directeurs déjà bien sollicités par rapport à la situation exceptionnelle que vit notre pays.

Enfin, cette carte scolaire ne peut se faire au pas de charge, sans que les communes (dont le fonctionnement est par ailleurs bousculé par l'annulation des désignations des maires pour certaines et par des élections interrompues jusqu'en juin pour les autres !) puissent discuter avec les enseignant-e-s, les parents d'élèves, sans que les représentant-e-s des personnels puissent faire sérieusement leur travail.

Vous savez, Monsieur le Directeur Académique, notre attachement au paritarisme et au dialogue social : ceux-ci requièrent des conditions pour s'exercer. Au regard de ces informations, le CTSD du 1^{er} avril ne peut pas se tenir. Mais au-delà de ça, nos organisations syndicales en demandent le report au moment où le confinement sera levé.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre profond attachement au Service Public d'Éducation et à la santé de toutes et tous.

Pour la FSU 81,
Mathieu MOLES

Pour l'UNSA 81,
Cécile ALIBERT

POUR la FNEC FP FO 81,
Céline FELIPE